

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Haut Rendement 2023

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part DI-EUR - FR0013216306 - EUR - Distribution

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Obligations et autres titres de créance internationaux. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds, le 9 décembre 2016, jusqu'au 31 décembre 2023. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés, spéculatives dites "à haut rendement", de notation comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion), moyennant un risque de perte en capital. La stratégie d'investissement du Fonds consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié de titres de créances composé d'obligations classiques (et convertibles à hauteur de 10% maximum de l'actif net), spéculatives dites "à haut rendement" de notation comprise entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion, principalement émises par des émetteurs privés dont le siège social est situé en Europe et ayant une échéance d'au plus 6 mois et un jour après le 31 décembre 2023 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipés au gré de l'émetteur).

Ces titres seront libellés en toutes devises de l'OCDE et couverts contre le risque de change avec toutefois un risque résiduel de 5% maximum de l'actif net. Par ailleurs, le Fonds pourra détenir jusqu'à 20% d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors de l'Europe y compris dans les pays émergents. Le Fonds cherche à sélectionner les valeurs qui ont été injustement dégradées par les agences de notation, conformément aux opinions du gérant. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 à 7.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- (Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par le gérant et ce de manière totalement discrétionnaire, le Fonds pourra être investi jusqu'à 100 % de son actif en titres de qualité « Investment Grade » (notation BBB- Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) sous forme d'obligations ou d'obligations convertibles, de titres de créances ou d'instruments du marché monétaire.

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles ayant pour sous-jacents des sociétés de petites et moyennes capitalisations à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

La durée moyenne des titres de créances sera calculée sur la base d'un portefeuille composé de titres de maturité maximale 31 décembre 2023 plus 6 mois et 1 jour.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe ODDO BHF (ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH) et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche de surexposition, le Fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, actions et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap;
- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

L'exposition maximale du Fonds, tous marchés confondus et produits monétaires inclus, ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds.

Période de souscription: le Fonds sera fermé à la souscription le 12 janvier 2018 à 11h15 (heure de Paris).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part DI-EUR distribue ses revenus.

Durée de placement recommandée : la durée minimale de placement recommandée s'étend jusqu'à l'échéance de chaque période d'investissement (soit pour la première période, le 31 décembre 2023).

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 3 :

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. **Risque de liquidité:** le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. **Risque de contrepartie:** risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie (non acquis)	Néant
Frais de sortie acquis au Fonds	1% pendant la période de souscription. Néant après la période de souscription.

Les frais acquis au Fonds constituent, sauf exception, un pourcentage fixe intégralement prélevé par le Fonds; les frais non acquis constituent le maximum pouvant être prélevé et sont acquis au Distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Ces frais sont prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,60 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la performance nette au delà de 4% de performance annuelle. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,40 %

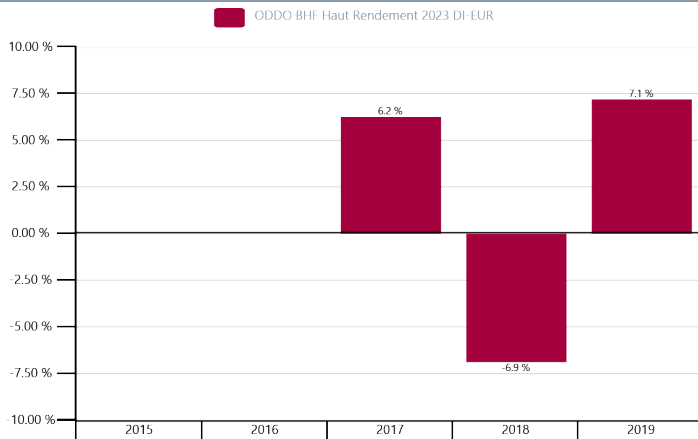
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2019.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 09/12/2016.
La devise de référence est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.